

d'un État juif complet en Palestine voudrait dire que la majorité serait placée sous le gouvernement de la minorité."

Le gouvernement britannique ne songe donc pas à l'établissement de cet État juif en Palestine, du moins pour le moment. Le mot *immédiat*, dans la récente déclaration de M. Herbert Samuel, pourrait bien aussi appartenir à la terminologie des consolations diplomatiques. Nous le souhaitons sincèrement. Pour les catholiques, en effet, la question des Lieux Saints prime tout, en Palestine ; et nous avons confiance que les Alliés sauront tenir compte du grave avertissement que leur donnait Sa Sainteté Benoît XV, lorsqu'il déclarait, dans son allocution consistoriale du 10 mars 1919 : " A présent que les Lieux Saints, à la grande joie de tous les hommes de bien, sont rentrés sous le pouvoir des chrétiens, Nous sommes inquiet au plus haut degré des décisions que va prendre à ce sujet la Conférence de la Paix siégeant à Paris. Car ce serait une douleur cruelle pour Nous et pour tous les fidèles sans exception, si les infidèles en Palestine étaient mis dans une position privilégiée, et à plus forte raison si ces monuments si vénérables de la religion chrétienne étaient livrés à des non-chrétiens."

A. H.

CONSÉCRATION SOLENNELLE DE LA BASILIQUE DU VŒU NATIONAL

LETTRE DE S. S. BENOÎT XV

Le Souverain Pontife vient d'adresser à S. E. le cardinal Amette une importante lettre autographe en latin, dont nous empruntons la traduction à la Semaine religieuse de Paris (18, 10, 19) :

A notre cher Fils

Léon-Adolphe Amette, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, archevêque de Paris,
Benoît XV, pape.

NOTRE CHER FILS,

Salut et Bénédiction Apostolique.

L'affection singulière dont le Siège Apostolique a toujours aimé la France fait qu'au moment où la Basilique élevée sur le